



ARMAND DURABLE !

NEWSLETTER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU LYCÉE LOUIS ARMAND



n°2 — février 2021

ne m'imprimez pas !



Dans le précédent numéro de la newsletter, nous vous présentions la valorisation des déchets alimentaires de la cantine qui a été mise en place début janvier. À ce jour, l'entreprise Moulinot a déjà collecté plus de 237 kg de déchets alimentaires ! Au mois de février, les éco-délégués ont activement participé à la mise en place d'une autre grande opération de recyclage dans le lycée qui sera le sujet de la prochaine newsletter. Mais ce mois-ci nous profitons d'un projet en cours dans le lycée pour vous rappeler (ou vous apprendre !) les trois grands piliers sur lesquels se base le développement durable.

LA MODERNISATION DES ÉCLAIRAGES DU LYCÉE

par Eloi Bontron, éco-délégué

Le mardi 15 décembre, je suis allé à la rencontre des élèves de MELEC A et B (Bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) et de leur professeur, Monsieur Garcia, qui enseigne le génie électrique en BTS électrotechnique. Ils effectuent la modernisation des luminaires du lycée. Dans le cadre de leur formation, les élèves remplacent les tubes fluo compact par des tubes LED. En effet, alors que le tube fluo compact est composé de vapeur de mercure et d'argon (un gaz rare), les tubes LED consomment trois fois moins d'énergie et durent trois fois plus longtemps. En revanche, ils coûtent trois fois plus cher à l'achat. M. Garcia compte équiper dix salles par an avec l'aide de ses élèves. Ils ont déjà réalisé dix-sept salles.

Cet exemple illustre bien les trois piliers sur lequel se base le développement défini comme durable :

